



PROGRAMME DE FORMATION

FORMATION CONTINUE OBLIGATOIRE (FCO)

Véhicule de transport de marchandises d'un PTAC de plus de 3,5 tonnes

PRÉSENTATION DE L'ACTION DE FORMATION

Permettre au conducteur, à partir d'un bilan de ses connaissances et compétences de : se perfectionner à une conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité et la réduction de l'incidence de la conduite sur l'environnement, actualiser ses connaissances en matière de réglementation du transport ainsi que de santé, sécurité routière, sécurité environnementale, service et logistique, améliorer ses pratiques dans ces domaines.

OBJECTIFS

- ✓ Réactualiser tous les 5 ans les connaissances professionnelles des conducteurs routiers
- ✓ Aborder les aspects techniques, réglementaires et commerciaux afin de sensibiliser les conducteurs dans leur implication au sein de l'entreprise.

PUBLIC CONCERNE

Tout conducteur de poids lourd de plus de 3,5 de poids total autorisé en charge (**permis C, CE, C1, C1E**), quel que soit son parcours initial (FIMO ou diplôme). Également obligatoire pour les conducteurs ayant interrompu leur activité de conduite pendant 5 à 10 ans.

PRÉREQUIS ET CONDITIONS D'ACCÈS

Titulaire des permis de conduire des catégories C ou CE en cours de validité ou des permis reconnus en équivalence conformément aux articles R 222-1, R 222-2 et R 222-3 du code de la route
Justifier de la régularité de sa situation au regard des obligations de formation professionnelle des conducteurs
Toute demande d'inscription fait l'objet d'une analyse préalable afin de vérifier l'adéquation entre les besoins du bénéficiaire, les objectifs de la formation et les prérequis.

DURÉE DE LA FORMATION :

35 heures consécutives – 5 jours
En présentiel sur une journée de 7h

LIEU DE LA FORMATION :

Au sein de nos agences : Bon-Encontre, Bouliac et Marmande

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET MOYENS MOBILISÉS

Apports théoriques structurés
Ludo pédagogie
Études de cas,
Quizz
Supports pédagogiques remis aux stagiaires

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Evaluation en cours de formation sous la forme de mises en situation, études de cas, quizz, ...
Evaluation finale : Test final (QCM)

DISPOSITIF DE SUIVI DE L'ACTION DE FORMATION

Feuilles d'émargement par demi-journée
Attestation de formation remise à l'issue de la formation



INTERVENANT

La formation est assurée par des formateurs ayant validé un parcours de qualification pédagogique

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE

David LEFIN

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

La formation est accessible, sous conditions, aux personnes en situation de handicap. Toute demande fait l'objet d'une étude individualisée afin d'adapter, dans la mesure du possible, les modalités pédagogiques.

Référente handicap :

Valérie BERNARD

Valerie.bernard@sc-formation.fr

05 32 09 12 90

CALENDRIER

Le calendrier des sessions est communiqué sur demande et disponible sur le site internet : <https://www.securiteconduite.fr>

COUT

Une proposition tarifaire détaillée est transmise sur demande et préalablement à toute inscription.

MODALITES DE FINANCEMENT :

Les actions de formation peuvent être financées selon la situation du bénéficiaire et les dispositifs en vigueur :

- CPF (Compte Personnel de Formation) : mobilisation de vos droits acquis
- Employeur : prise en charge dans le cadre du plan de développement des compétences
- OPCO : financement possible selon votre branche professionnelle
- France Travail : aides disponibles pour les demandeurs d'emploi (AIF)
- Aides régionales ou spécifiques : selon votre profil
- Autofinancement : possibilité de paiement individuel (facilités possibles)

Un devis est transmis sur demande avant l'entrée en formation.

MODALITES D'INSCRIPTION :

L'inscription est validée après :

Réception de la convention de formation signée

Acceptation de devis avec la mention « bon pour accord »

Le cas échéant, réception de l'accord de financement.

L'entrée en formation est conditionnée à la complétude du dossier administratif

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

- Code RNCP/RS : RS5769
- Nom du certificateur : Ministère de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche
- Date d'enregistrement : 23-12-2021



CONTENU DE LA FORMATION

(Conforme à l'arrêté du 03 janvier 2008)

Accueil, vérification des prérequis et présentation de la formation.

Bilan des connaissances – Evaluation initiale

Thème 1 : Perfectionnement à la conduite rationnelles axée sur les règles de sécurité et sur la réduction de l'incidence de la conduite sur l'environnement :

- Caractéristiques techniques du véhicule
- Organes de sécurité
- Perfectionnement à une conduite sûre, économique en insistant sur l'informatique embarquée
- Optimisation de la consommation
- Utilisation de la boîte de vitesse robotisée et/ou automatique
- Chargement-arrimage
- Manutention des marchandises
- Respect des consignes de sécurité
- Pratique et analyse de la conduite en situations normales et difficiles

Thème 2 : Application des réglementations :

- La réglementation sociale nationale et européenne applicable au transport de marchandises
- Les temps de conduite et de repos des conducteurs.
- L'utilisation du chronotachygraphe électronique.
- La formation des conducteurs.
- Les conventions collectives.
- Les statuts particuliers
- La réglementation applicable au transport de marchandises en national et international
- Les différents contrats et documents de transport nécessaires à l'acheminement des marchandises
- Redevance d'utilisation des infrastructures routières

Thème 3 : Santé, sécurité routière et santé environnementale :

- Prévention de risques physiques
- Hypovigilance
- Aptitude physique et mentale
- Conduite préventive et évaluation des situations d'urgence
- Etudes de cas. Exercices pratiques
- Principe élémentaire du secourisme
- Règle de circulation
- Signalisation routière
- Risque de la route
- Facteurs aggravants des véhicules lourds
- Accident du travail en circulation et à l'arrêt
- Circulation dans les tunnels : Règles de conduite et spécificités des grands ouvrages
- Franchissement des passages à niveau
- Criminalité et trafic des clandestins

Thème 4 : Service, logistique :

- Image de marque et qualité de service
- Environnement économique du TRM
- Organisation du marché
-

Évaluation et synthèse

- Évaluation des compétences acquises (tests théoriques et pratiques).
- Synthèse du stage et remise de l'attestation de formation.
- Information sur la demande de carte professionnelle sur Hub Pro Transport pour les conducteurs validés.